

Herstal, le 11 février 2021

## **Prolongation du code rouge actuellement en vigueur jusqu'au 26 février**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous la communication de Mme la Ministre du 9 février.

**La semaine du 22 février est une semaine d'hybridation B.**

Gilbert DELVILLE

Madame, Monsieur,

J'ai rencontré ces derniers jours les experts sanitaires mandatés par le Gouvernement fédéral ainsi que les fédérations de pouvoirs organisateurs, les organisations syndicales et les fédérations d'associations de parents afin de faire le point sur la situation dans les écoles et sur les perspectives pour les semaines suivant le congé de détente (carnaval).

Les cas de contaminations et les mises en quarantaine ont globalement augmenté dans les écoles ces dernières semaines, mais le phénomène est resté contenu à un niveau proche de celui du mois de septembre dernier, à l'exception de quelques foyers plus aigus au plan local. Les chiffres s'expliquent en outre partiellement par les protocoles plus stricts édictés sur base des recommandations de Sciensano.

Le niveau de circulation du virus dans la société reste élevé et il est toujours impossible d'énoncer la moindre certitude quant à l'évolution de l'épidémie dans les semaines à venir.

Par ailleurs, les experts restent inquiets par l'expansion de nouveaux variants du Covid-19.

De nombreuses incertitudes entourent encore ces variants et des études sont en cours dans tous les pays touchés. A ce stade, aucun élément ne permet de remettre en question l'observation selon laquelle les enfants semblent être moins sensibles à l'infection et, lorsqu'ils sont infectés, moins susceptibles de transmettre le virus que les enfants plus âgés et les

adultes, mais la contagiosité des variants reste une source de préoccupation pour toutes les tranches d'âge.

Ce contexte appelle à une vigilance renforcée et ne permet pas d'envisager d'assouplissement significatif dans les normes en vigueur.

Dès lors, en accord avec les experts sanitaires et les acteurs institutionnels de l'enseignement, j'ai décidé **de maintenir les conditions actuelles (code rouge) pour la reprise et jusqu'au 26 février minimum, en ce compris la limitation du nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles à 50% de la population habituelle pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degrés.**

Cette solution s'inscrit dans une optique de prudence sanitaire.

A cet égard, de nombreux parents, enseignants, directeurs d'écoles, travailleurs de CPMS ou représentants de CPMS m'interpellent depuis plusieurs semaines sur les difficultés générées par l'enseignement hybride. Cette difficulté est rencontrée tant par les équipes éducatives que par les élèves.

Je suis parfaitement consciente de cette réalité et je suis plus que jamais convaincue que rien ne peut remplacer un enseignant dans sa classe, face à ses élèves.

Soyez assurés que mon souhait est de permettre, le plus rapidement possible, et au moins partiellement avant le congé de printemps (Pâques), le retour à 100% en présentiel d'un maximum d'élèves dans des conditions optimales de sécurité.

**Je ne dispose pas encore d'indications suffisamment claires pour m'engager sur une date ni sur des modalités, mais un nouveau contact avec les experts est prévu à la sortie du congé de détente (carnaval) afin d'aborder avec eux un schéma de sortie progressive de l'hybridation**, qui sera ensuite concerté avec les acteurs de l'enseignement. C'est la raison pour laquelle la prolongation du code rouge porte à ce stade jusqu'à une date limitée dans le temps, qui correspond à un prochain Comité de concertation (CODECO). En cas de modification des normes, un temps d'adaptation sera évidemment laissé aux écoles.

Enfin, j'ai également demandé aux experts d'étudier la possibilité de permettre une reprise des activités d'éducation physique et sportive moyennant la mise en place d'un protocole précis. Je reviendrai vers vous à ce sujet ultérieurement. La présente circulaire comporte néanmoins déjà un ajout concernant l'accès aux piscines pour les options sports-études, éducation physique, animateur sportif et métier du cheval, c'est-à-dire toutes les options dont le sport est une orientation d'étude.

Merci à vous et vos équipes pour votre engagement et pour le travail extraordinaire que vous menez depuis la rentrée dans des conditions très difficiles.

Caroline DESIR